



PRÉAVIS DE GRÈVE

À compter du lundi 26 octobre 2026 0h00
jusqu'au jeudi 31 décembre 2026 minuit

M. Gérald Darmanin
Garde des sceaux, ministre de la justice

Monsieur le ministre,

Depuis « l'affaire Lyhanna » et votre dénigrement parfaitement honteux du personnel de la justice, rien n'a été fait pour améliorer le service public de la justice, les conditions de travail de ses agent.es, l'accès à la justice nécessairement gratuit, les conditions dans lesquelles elle est rendue.

Si votre mea culpa involontaire, en plein cœur de l'été, sur votre échec patent en tant que ministre de l'intérieur, laissant préfigurer celui à votre fonction actuelle, a été une bonne chose, pour le reste, tout est à l'avenant pour ne pas dire sérieusement inquiétant.

Commençons par votre prétendu « choc numérique », qui aura consisté à dégeler des crédits qui avaient été gelés quelques semaines plus tôt. Pour le reste, il nous a bien été dit, en réunion ministérielle, que les logiciels que nous avons, c'était mieux que rien ; pour un peu, on nous disait qu'il fallait que les agent.es arrêtent de se plaindre. Pourtant, les très onéreux logiciels développés récemment n'arrivent toujours pas à la cheville des logiciels obsolètes qu'ils ont remplacés !

La loi intégrale contre les violences féministes, telle qu'adoptée par l'Assemblée nationale, comporte des reculs mais aussi des avancées certaines, sans que l'essentiel soit adopté pour éviter les errements qui ont engendré les « affaires Lyhanna » : un budget conséquent.

Pour l'accès gratuit à la justice, vous vous illustrez à nouveau en élargissant le droit de timbre (225 euros pour un appel !). Vous faites donc payer l'accès à la justice pour financer le service public.

En revanche, vous vous offusquez d'une taxe sur les plus gros patrimoines : pour vous, qu'un multi milliardaire paye plus d'impôts qu'un greffier et l'égalité des citoyens devant l'impôt sont des problèmes. Pourtant, cela permettrait de régler toutes ces difficultés à la fois et bien plus encore : renforcement de l'ensemble des services publics, financement des retraites, etc.

Comme si cela n'était pas suffisant, vous avez continué à instrumentaliser la justice, tantôt en poursuivant la vassalisation du ministère de la justice au ministre de l'intérieur, tantôt au service de vos soutiens politiques et plus à droite encore, jusqu'à l'extrême.

Vous vous offusquez de ce qu'une personne condamnée pour détournement de sommes conséquentes puisse être jugée inéligible et vous soutenez un délinquant multi condamné pour des faits à la limite de la trahison à la nation, mais vous demandez à ce qu'un primo délinquant soit privé de ses droits civiques.

Vous voulez la justice impitoyable envers celles et ceux qui ont été interpellé.es pendant les journées de mobilisation, mais vous être incapables d'avoir le moindre mot pour les manifestant.es, dont certain.es très jeunes, mutilé.es, agressé.es sexuellement, blessé.es, traumatisé.es.

Les peines sont plus violentes que pour certains viols, mais peu vous chaut.

Vous êtes manifestement très sélectif parmi les victimes comme pour les auteur.ices d'infractions, le contraire de ce que devrait être un véritable ministre de la justice.

Enfin, vous vous faites le complice de l'atteinte inédite aux droits fondamentaux de notre État de droit, dont la liberté d'expression, menacée par des interdictions générales de réseaux sociaux que certain.es réclament, ou la liberté de manifester : vous préférez interdire des manifestations plutôt qu'organiser au mieux l'exercice de cette liberté.

Vous n'avez pas même pas eu le moindre mot pour les conditions d'accueil, qui ont atteint des sommets d'indignité et d'inhumanité, des très jeunes mineur.es ou des enfants déferé.es dans les geôles des tribunaux, au mépris de la constitution et des conventions internationales sur la protection de l'enfance.

Puisqu'absolument aucune bonne réponse n'est apportée aux problèmes de la justice, de ses citoyen.nes et de ses agent.es (qui sont aussi des citoyen.es), nous appelons l'ensemble des agent.es des services judiciaires et de l'administration à se mobiliser et à organiser collectivement des mouvements de grèves les plus larges et les plus durables possibles.

Si le service public de la justice n'a pas besoin de vous, il a besoin de tou.tes ses agent.es, adjoint.es administratifs.ves et techniques, secrétaires administratifs.ves, greffiers.ères, cadres greffiers.ères, DSGJ, attaché.es d'administration, attaché.es de justice et contractuel.les, et ils et elles vous le démontreront.

C'est pourquoi la CGT revendique :

- ▶ une hausse des recrutements portant les effectifs à la hauteur de la moyenne européenne ;
- ▶ le respect absolu des textes sur le temps de travail et du télétravail ;
- ▶ augmentation a minima de 10 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- ▶ abrogation du jour de carence et rétablissement à 100 % de la rémunération versée aux agent.es en congé maladie ordinaire ;
- ▶ rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat ;
- ▶ le respect des libertés fondamentales.

Notre préavis de grève couvre les agent.es des services judiciaires, de l'administration centrale du ministère de la Justice et des services déconcentrés, afin qu'ils et elles se mobilisent à tout moment pour faire entendre leurs exigences.

Veuillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'expression de ma parfaite considération.

P/ la CGT des chancelleries & services judiciaires

Cyril PAPON,
Secrétaire général



Montreuil, le 23 octobre 2026